

# **ORALITE ET RECITS DE VIE : REPENSER L'HISTOIRE SOCIALE ET POLITIQUE DU SENEGAL**

**Par Babacar Fall**

Ecole normale supérieure -  
Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

## **TRADITION ORALE ET HISTORIOGRAPHIE EN SENEGAMBIE**

La reconstruction du passé des sociétés sénégalaises à travers l'écriture de l'histoire par des professionnels formés dans les universités modernes et la préservation de la mémoire collective des populations de cette région par les griots, détenteurs de la tradition orale transmettant de génération en génération la grande geste des empires et royaumes révèlent deux types de discours porteurs de logique souvent contradictoire. Car « la manière dont l'histoire est écrite, pensée, fabriquée ou lue n'est pas indépendante des structures, forces et conflits de la société où se fait cette histoire ».<sup>1</sup>

Si les historiens professionnels ont recours à des méthodes d'investigation faites de collecte, de confrontation et de critique des sources, les griots, maîtres de la parole s'attèlent à un apprentissage qui confère à un groupe de référence la capacité à animer des structures de médiation dans une société où les membres sont marqués par leur statut.

Discours parallèles s'interpénétrant à l'occasion ou cohabitant dans l'univers mental de la société, le texte historique et la relation des faits de société par le griot constituent deux versants de la représentation de la mémoire collective. Assurément, face au silence et à l'absence d'écriture, la préservation et la transmission du savoir par le griot ont été les premières initiatives de la quête d'une mémoire collective.

---

<sup>1</sup> Wamba-dia-Wamba, E. (1992): L'autodétermination des peuples et le statut de l'histoire in *Politique Africaine* n°46, p.10

Avant l'écriture était la parole ! Dans les sociétés sénégalaises, les griots ont décliné l'histoire avant que les professionnels de l'écriture ne se mettent à la quête des traces du passé tant à travers les écrits, la tradition orale et tout autant dans les modifications apportées aux paysages et dans les monuments élevés par les générations antérieures.

Dans sa réflexion sur les discours historiques des traditions orales en Sénégambie, Boubacar Barry établit bien la double fonction du griot : *rompre le silence de l'oubli et exalter la gloire de la tradition*<sup>1</sup>. Assumant une fonction de communication dans une société où l'écriture a été tardivement utilisée pour consigner la mémoire collective, « *les griots, selon le mot de Cheikh Hamidou Kane, par leur voix et leurs instruments qu'ils ont imaginés, furent les démiurges qui bâtirent ce monde et ses seuls témoins. Ils l'ont exalté et... maintenu dans la gloire et la tradition. Cette œuvre, ils l'ont accomplie contre le silence et l'oubli, contre le temps destructeur. Ainsi Farba Mâsi Seck, griot des Diollobe du Fuuta Toro savait-il la puissance du silence* ». <sup>2</sup>

Djibril Tamsir Niane, dans l'épopée mandingue de Soundiata montre bien que la fonction exercée par les griots est la même que celle des détenteurs du savoir dans la société du Fuuta Toro. « *Depuis les temps immémoriaux les Kouyaté sont au service des princes du Mandingue. Nous sommes les sacs à parole, nous sommes des sacs qui renferment les secrets plusieurs fois séculaires, nous sommes la mémoire des peuples, par la parole nous donnons vie aux faits et gestes des rois devant les jeunes générations. Ma parole est pure et dépouillée de tout mensonge, c'est la parole de mon père* ». <sup>3</sup>

En Sénégambie, la trajectoire de la tradition orale a connu une grande évolution avec le passage de l'oralité à l'écriture faite grâce à l'usage de l'alphabet en arabe ou en pular, wolof, ou mandingue par les lettrés musulmans. Le Tarikh Es Soudan et le Tarikh El Fettach sont les plus anciennes chroniques qui éclairent l'histoire des Etats du Soudan occidental du XVe au XVIIe siècle. Elles constituent les premières formes de transcription des traditions réalisées par des lettrés musulmans qui ne sont

---

<sup>1</sup> Barry, B. 2001, Réflexion sur les discours historiques des traditions orales en Sénégambie in Barry, B. (2001) : *Sénégambie : plaidoyer pour une histoire régionale*, SEPHIS - CENTRO DE ESTUDOS AFRO-ASIATICOS, p.5

<sup>2</sup> Kane, C.H. (1996), *les Gardiens du Temple*, Abidjan, Nouvelles Editions Ivoiriennes, pp. 7-8

<sup>3</sup> Niane, D.T (1960) : *Soundiata ou l'Epopée Mandingue*, Présence Africaine, p.9-10

pas des griots de naissance. Avec les tarikhs commencent la cohabitation entre les détenteurs traditionnels de la conservation de la tradition orale et les lettrés musulmans qui se signalent par leur capacité à écrire et à interpréter l'histoire des sociétés soudanaises.

Avec la domination coloniale française, notamment sous le régime de Faidherbe, gouverneur du Sénégal (1854-1861 puis 1863-1865), on assiste à la naissance de l'africanisme marqué par la collecte et la traduction des manuscrits arabes ou des témoignages en langue française pour nourrir une production historique et littéraire. Mais l'histoire coloniale fait table rase de l'histoire des peuples vaincus et introduit de nouvelles valeurs consacrant la supériorité de la civilisation française.

Nier le passé des peuples soumis permet de légitimer la domination et de façonner un autre modèle de société. La naissance de l'ethnographie est marquée par la promotion de la collecte et de la transcription de certains manuscrits éclairant divers aspects des sociétés Sénégalaises. Maurice Delafosse (1913) se signale avec l'ouvrage *Chroniques du Fouta Sénégalais*. Plus tard en 1935, Henri Gaden publie *la vie d'El hadj Omar*. Ces publications sont des traductions de manuscrits écrits par des lettrés musulmans qui relatent les principaux événements qui ont marqué l'histoire du Fouta Tooro. Des sénégalais diplômés de l'école française se sont mis à la collecte et à la transcription de la tradition orale. Ainsi Yoro Diaw publie en 1863 dans le *Moniteur du Sénégal* ses *Cahiers portant sur l'histoire des royaumes Wolof*. Alors que Amadou Duguay Clédor écrit en 1912 sur certains aspects de l'histoire du Kajoor à travers son ouvrage *la bataille de Guilé* et s'illustre comme un porte parole du nationalisme sénégalais.

Mais avec la mise en place du système colonial et l'organisation des archives, les traces écrites apparaissent comme le recours principal dans les recherches historiques menées par les historiens modernes. Boubacar Barry fait le constat que « *ces historiens ont privilégié les sources écrites dont les informations ont été simplement corrigées ou confirmées par les traditions orales. Les historiens n'ont pas suffisamment, dans la plupart des cas, analysé la logique interne de ces sources orales elles-mêmes comme un autre discours historique qui aurait été transmis dans le but bien précis de dire l'Histoire.* »<sup>1</sup>

Le projet de cette histoire s'inscrit dans une logique qui soit la réplique de la métropole : il s'agit de revaloriser le passé et de stimuler les forces à engager dans la bataille pour l'émancipation nationale puis celle du développement. En effet, les premières générations d'historiens africains se sont davantage consacrés à reconstituer, réhabiliter et faire accepter la profondeur chronologique de l'histoire africaine à travers les études sur la longue durée des royaumes et sociétés pré-coloniaux. Une telle entreprise n'a pu être réalisée qu'avec l'appui des sources certes orales mais surtout écrites.

C'est dans le prolongement de cette tradition d'articulation entre les deux sources que la plupart de la production historique Sénégalaise a été faite. L'histoire écrite reste bien dans le moule classique conventionnel privilégiant l'utilisation des matériaux oraux collectés comme un appendice ou un complément des sources écrites ou des archives coloniales. Mais un tel apport n'introduit point une rupture dans l'appropriation de l'histoire par les populations concernées.

C'est la prise de conscience d'une limite pour la propagation de l'histoire qu'un groupe d'universitaires sénégalais s'est engagé à valoriser la production historique en privilégiant la collecte de témoignages des acteurs de l'histoire présente et en développant les récits de vie comme une forme d'enrichissement de l'écriture historique des sociétés sénégalaises. La prise en compte de cette approche rejoint l'approche que développe Bugumil Jewsiewicki. Il écrit : « *le récit de vie est un produit culturel, historiquement circonscrit qui, à travers la confrontation dynamique de la dimension individuelle du social avec le sens social de l'individu, saisit la durée individuelle en tant que fait social.* »<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Barry, B. 2001, p.5-6

<sup>2</sup> Jewsiewicki, B 1987, « le récit de vie entre la mémoire collective et l'historiographie » in Jewsiewicki, B. (éd.) : *Récits de vie et mémoires*, Paris, l'Harmattan, Québec, Safi, p.215.

Les récits de vie, tout comme d'autres sources orales induisent une autre manière d'écrire l'histoire et restituent aux acteurs leur véritable rôle dans le processus. C'est cette approche que le laboratoire d'histoire orale de l'Université de Dakar tente de mettre en œuvre. Mais retraçons le contexte de création et la problématique de cet outil de recherche sur l'oralité dans les sociétés sénégalaises.

## A L'ORIGINE D'UNE PRISE DE CONSCIENCE

L'historiographie de la Sénégalie contemporaine retient la grève des cheminots intervenue entre le 10 octobre 1947 et le 19 mars 1948 soit une épreuve de force d'une durée de 170 jours entre les cheminots africains et la Direction de la régie des chemins de fer comme l'événement le plus retentissant dans la mémoire collective en Afrique de l'Ouest francophone après la deuxième guerre mondiale.

Cette lutte qui a mobilisé près de 20.000 grévistes répartis sur tous les territoires de l'ancienne Afrique occidentale française avait pour enjeu central la revendication d'une égalité pour un statut unique devant régir tous les cheminots sans considération de la couleur de la peau des travailleurs de la régie des chemins de fer. Le mot d'ordre « *à travail égal, salaire égal* » résume la revendication des grévistes qui utilisent paradoxalement l'idéologie assimilationniste impérialiste pour stimuler le nationalisme des africains.

La victoire des cheminots a incontestablement changé le rapport des forces entre les africains et leur métropole : les cheminots africains découvrent leur force et prennent conscience d'être à l'avant garde du combat pour l'émancipation nationale. Cette mémorable grève est aussi connue grâce au roman de Sembène Ousmane , *Les bouts de bois de Dieu*, qui décrit la lutte des cheminots comme « *un moment-clé dans la grande mobilisation anti-colonialiste au cours de laquelle un mouvement ouvrier prend conscience de sa force, se débarrasse des tentations de compromis et se rend compte de ce qui est un vrai mouvement populaire, c'est-à-dire un mouvement engagé* »

*doublement pour l'émancipation d'un peuple autant que pour le bien-être d'une classe sociale.»<sup>1</sup>*

L'évocation de ce fait historique majeur justifie l'intérêt que les chercheurs accordent à l'investigation des nombreux aspects de cet événement. C'est ainsi qu'en juillet 1990 lors d'une enquête orale portant sur cette grève une équipe de recherche<sup>2</sup> découvre à travers la collecte des témoignages des acteurs de cette lutte les complexes relations entre l'histoire écrite et la perception de cette histoire par les acteurs qui ont joué divers rôles dans cette lutte. La grève a engendré un mouvement social qui a fait émerger sur la scène politique et syndicale des leaders et cadres qui ont vécu des expériences très significatives mais non encore élaborées.

Mais ces leaders ont un sens aigu de la portée historique de leur lutte et ils sont même dans les dispositions de discuter les diverses relations faites de leur lutte syndicale. Le fait notable est la contestation qu'ils font du chapitre seize (16) du roman de Sembéne Ousmane « *Les bouts de bois de Dieu* » consacré à la marche des femmes de Thiès à Dakar. A travers ces pages, Sembéne Ousmane a montré que les femmes des cheminots et les femmes de la ville ouvrière de Thiès ont mené une très grande mobilisation de masse pour faire pression sur l'administration coloniale en exigeant la satisfaction des revendications des travailleurs. Pour obliger l'administration, elles ont mené une marche sur une distance de 70 kilomètres entre Thiès et Dakar, la capitale de la fédération de l'Afrique occidentale française (AOF).

Sembéne Ousmane décrit *la poussée de la masse humaine féminine comme un grand fleuve roulant vers la mer*<sup>2</sup>. Mais le fait extraordinaire est la contestation par les leaders syndicalistes de cet événement majeur qui aurait contribué à faire reculer l'administration coloniale. Les leaders interrogés (Soulèye Sarr, Abdoul Karim Sow,) déclarent avec force qu'un tel événement n'a existé que dans la création romanesque de l'auteur du livre *Les bouts de bois de Dieu*.

Certes, on peut comprendre que Sembéne Ousmane ait pris une certaine liberté avec le déroulement de cette longue grève qu'il a racontée selon son

---

<sup>1</sup> Cooper, F. 1991, Le Mouvement ouvrier et le nationalisme au Sénégal – La grève générale de 1946 et la grève des cheminots de 1947-1948, in *Historiens – Géographes du Sénégal* n°6, p.32

<sup>2</sup> Cette équipe de recherche était à l'époque constituée de Babacar Fall ( Université Cheikh Anta Diop), Fred Cooper (University of Michigan, Ann Arbor, USA) et de Mor Séne, alors étudiant en DEA ( Diplôme d'Etudes Approfondies) ayant soutenu un mémoire de maîtrise sur la grève des cheminots de 1947-1948.

<sup>2</sup> Sembéne (O.) : *Les bouts de bois de Dieu – Banty Mam Yall*, 1960, Paris, Presses Pocket, p.313.

inspiration d'auteur en reconstruisant les événements selon une trame qui lui est propre. La question reste la source d'inspiration de Sembène Ousmane.

Compte tenu du contexte colonial, on peut se poser la question de savoir si Sembène Ousmane n'a pas reconstitué les grandes péripéties de la lutte des cheminots en ayant recours au principe de l'association d'événements de même nature qui ont produit l'éveil des consciences chez les populations africaines sous domination coloniale. En effet, vingt mois après la fin victorieuse de la lutte des cheminots, ce sont plus de 2000 femmes de la colonie de Côte d'Ivoire qui ont effectivement marché les 22 et 23 décembre 1949 entre Abidjan et Grand Bassam soit une distance de 40 kilomètres pour exiger la libération des huit (08) dirigeants de la section du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire, section du Rassemblement Démocratique Africain (PDCI/RDA).

Ces leaders avaient été arbitrairement arrêtés depuis le 6 février 1949 et détenus à la prison de Grand Bassam. Cette marche a été décrite par Henriette Diabaté « *non comme une marche triomphale mais plutôt comme une avancée pénible de groupes de femmes bravant la répression policière dans le sable, en ordre dispersé, à travers les cocoteraies ou le long de la plage*<sup>3</sup> ». Un tel événement a été signalé à la rue Odinot à Paris, centre de l'administration métropolitaine française, comme étant « *le premier mouvement d'envergure, la première manifestation politique courageuse des femmes en Afrique de l'Ouest, à l'époque coloniale*<sup>4</sup> ».

La question que l'on peut se poser est celle de savoir si Ousmane Sembène dans le souci d'adjoindre à la lutte des cheminots une page glorieuse écrite par les femmes n'a pas transposé l'acte de bravoure des femmes du PDCI/RDA dans le récit de la grève des cheminots de l'AOF ? Peut-on reprocher à Sembène Ousmane d'utiliser un tel procédé dans son œuvre littéraire ?

Par essence, la création romanesque est libre ! Aussi, nul ne peut tenir rigueur à Sembène Ousmane de prendre une certaine liberté par rapport à la véracité des faits et événements qui ont marqué la grève des cheminots. De ce fait, le procès que les cheminots font à l'auteur du roman *Les bouts de bois de Dieu* est sans objet. Mais la question de la technique de la

---

<sup>3</sup> Diabaté (H.) : La marche des femmes sur Grand-Bassam, 1975, Abidjan Dakar, Les Nouvelles éditions Africaines, p.43.

<sup>4</sup> Diabaté (H.), 1975, p.57.

reconstruction des faits de sociétés selon une trame conçue par l'écrivain selon sa sensibilité littéraire pose le problème des rapports entre la littérature et l'histoire, entre la création romanesque et la réalité du fait historique établi à partir des sources soit écrites soit orales. C'est là une piste de réflexion.

Mais une condition pour l'écriture de l'histoire, c'est la préservation des diverses sources. Et dans le cas de l'histoire des cheminots, le fait le plus préoccupant est que la plupart des ces témoins et acteurs commencent à perdre la mémoire du fait de leur âge très avancé (75-80 ans).

Ces acteurs et témoins, qui ne sont pas forcément membres de la classe politiques au pouvoir, restent inconnus de la communauté des chercheurs et souvent meurent avec leurs souvenirs. Or de telles informations, recueillies en dehors des circuits officiels ou sans aucune influence des pesanteurs imposées par la recherche d'un plan de carrière, permettraient la constitution d'un corpus de documents oraux susceptibles d'éclairer les observateurs et les chercheurs nationaux et étrangers.

### **UNE DIVERSITE DE VOCATIONS RACONTEES**

Force est de relever que le problème spécifique des sources orales du XXe siècle n'a pas encore fait l'objet d'une attention particulière. La préoccupation majeure actuelle est de combler cette lacune et d'offrir aux spécialistes des sciences sociales une source d'information réunissant des discours historiques, des témoignages des acteurs sociaux ayant joué un rôle important dans l'histoire contemporaine.

C'est cette urgence qui a stimulé le lancement de la première campagne de collecte des témoignages des acteurs de la célèbre grève. Cette initiative a été rapidement élargie à toute l'histoire sociale et politique de la Sénégalie contemporaine.

En août 1994, un séminaire-atelier sur la méthodologie de la collecte et de la préservation des témoignages oraux pour une nouvelle écriture et une didactique de l'histoire a été organisée à l'Ecole normale supérieure de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. L'atelier a été suivi d'une

deuxième campagne de collecte de témoignages oraux des divers acteurs de l'histoire sociale, politique et ouvrière du Sénégal.

Entre 1994 et 2002, des élèves professeurs sont encadrés pour collecter des témoignages oraux à partir desquels chaque étudiant rédige son dossier documentaire pédagogique sous forme d'un récit de vie. Ce fonds d'archives orales est constitué par 20 témoignages recueillis auprès des hommes politiques, des syndicalistes, des anciens militaires, des enseignants qui ont vécu des expériences très variées et qui ont été mis en situation de formaliser leurs points de vue, analyses et /opinions sur les événements qui ont marqué l'histoire sociale, politique et ouvrière du Sénégal entre 1946 et 1960.

Les thèmes dominants de ces témoignages sont variés :

- Au plan syndical et politique, on peut noter : la grève générale ( janvier 1946), la suppression du travail forcé (avril 1946), la grève des cheminots du Dakar Niger (1947-1948), la lutte pour l'adoption du code du travail d'outre- mer (1952) et la marche vers l'indépendance (Loi cadre de 1956, Référendum de 1958 et les négociations pour le transferts des instruments de la souveraineté de 1960). Outre ces thèmes généraux, les témoignages selon les responsabilités assumées décrivent le parcours des interviewés, les événements historiques auxquels ils ont été les plus impliqués et leurs appréciations de l'évolution du cours politique et social du Sénégal depuis l'accession du pays à la souveraineté internationale.

Deux profils dominent cette catégories de témoins :

1. des leaders politiques d'envergure nationale ( Mamadou Dia, ancien Président du Conseil de la République du Sénégal : 1957-1962), Abdoulaye Ly, Ancien Secrétaire général du Parti pour le Rassemblement Africain ( PRA/ Sénégal) et ancien ministre, Kabirou Mbodj, Ancien Vice Président de l'assemblée nationale du Sénégal ;

- 2 des cadres des formations politiques ou des syndicalistes de moyenne envergure ( Abdoul Karim Sow, postier et journaliste, les cheminots Souleye Sarr et Isakha Kanté, les militants intellectuels dissidents Amadou Aly Dieng, Tidiane Baï dy Ly ou Amath Ba) qui ont toujours été éclipsés par les grandes figures de la lutte des cheminots : Ibrahima Sarr, Aynima Fall, Abdoulaye

Ba ou les dirigeants de premier plan du parti Africain de l'Indépendance (PAI) que sont Majhmout Diop et plus tard Seydou Cissokho.

- Au plan social, les récits des anciens militaires qui ont fait divers champs de batailles ou engagés dans ce que la France a appelé les opérations de maintien de l'ordre : (Dien Bien Phu au Vietnam, l'Algérie ou Madagascar), l'évolution du statut de la femme, les femmes célèbres de l'histoire des royaumes sénégalais : les linguères Yacine Buubou, Ndaté Yallah et Ndiemböt Mbodj.
- Au plan économique : les récits de vie portent sur l'itinéraire des traitants saint-louisiens dans les villes-escales : Tanaf en Casamance, Keur Samba Dia, sur la petite côte, Baba Garage dans le Baol ou Mékhé dans le Kayor.

La période consécutive à la seconde guerre mondiale a vu surgir des leaders et des cadres nombreux que les sources officielles ont souvent négligés. C'est cette catégorie de témoins et d'acteurs qui a été privilégiée pour disposer de témoignages susceptibles de constituer un correctif des archives héritées de l'administration coloniale ou une source de nouveaux éclairages sur des thèmes novateurs tels l'histoire sociale, l'histoire urbaine, l'étude des relations entre les sexes ou le genre.

Les témoignages de la vingtaine de personnages interrogée sont disponibles sous forme de cassettes. Un fonds d'archives orales déjà transcrit est conservé par le laboratoire d'histoire orale de l'Ecole normale supérieure. Il est prévu de mettre en place un projet de digitalisation de ces archives orales pour améliorer la préservation et rendre l'accessibilité plus grande aux chercheurs.

Le premier produit mis à la disposition du grand public est l'ouvrage intitulé « *Dialogue avec Abdoulaye Ly, historien et homme politique sénégalais* », conduit par Babacar Fall et al. Dakar, 2001 IFAN CAD / ENS/ SUD FM, 189p. Il s'agit de trois entretiens étalés sur un mois. L'informateur a fondé son témoignage sur ses souvenirs et sur la riche documentation disponible

chez lui. L'équipe de recherche a choisi de faire parler le témoin, de l'amener à raconter les événements vécus selon sa vision et sa sensibilité.

Le témoignage recueilli est ensuite transcrit puis soumis à l'orateur pour être validé. C'est seulement après cette dernière étape que la responsabilité de l'informateur peut désormais être engagée car la parole est ainsi consignée par écrit et elle devient une source que tout historien, ou spécialiste des sciences humaines peut consulter, écouter, utiliser pour l'interprétation et pour la reconstitution du passé.

Au delà de l'écriture de l'histoire, ces archives orales sont désormais intégrées par la situation d'apprentissage des élèves de l'enseignement moyen et secondaire.

## DIDACTIQUE DE L'HISTOIRE

L'enseignement de l'histoire dans le système éducatif se fait à partir de programme prenant en charge une histoire officielle, uniforme, codifiée dans des manuels largement dépendant de l'histoire écrite. Avec l'option d'accorder une plus grande place à l'histoire africaine, le recours à l'oralité est devenu très usité.

Dans l'enseignement moderne, les programmes d'histoire en vigueur, qui ont pour objectifs d'« enraciner et d'ouvrir » l'élève sénégalais, se réclament de l'objectivité et de la scientificité, ce qui a amené parfois à regarder les sources orales avec beaucoup de suspicion. En effet dans la réappropriation de l'histoire décolonisée, les historiens se sont empressés d'utiliser les mêmes outils que ceux qui ont marqué la période coloniale.

Pourtant en ce qui concerne l'Afrique, comme d'ailleurs d'autres aires culturelles, la connaissance de sociétés, des institutions et des civilisations passées et même présentes induit la médiation de la tradition orale vécue comme un élément permanent du décor culturel. Si dans la culture populaire, la tradition orale continue à façonner profondément la vision de l'histoire, celle-ci semble interdite ou peu utilisée dans l'enseignement moderne. Elle n'intervient généralement qu'avec la médiation de l'enseignant qui apporte les supports oraux collectés par lui-même. Certes, au niveau de l'élève, il y'a en réalité cohabitation, voire confrontation de deux conceptions de

l'histoire, ou plutôt de deux histoires, celle distillée à la maison et celle officielle consacrée par les programmes scolaires.

Pourtant l'image que l'enfant se fait de lui, de ses proches, de sa société et des autres est largement dépendante de la manière dont l'histoire lui a été enseignée. Il y'a donc nécessité de concilier et/ou de mieux intégrer l'histoire traditionnelle véhiculée par l'oralité et l'histoire officielle écrite très souvent dans des langues étrangères. Une telle contradiction peut être progressivement levée en impliquant les jeunes élèves dans la collecte des témoignages oraux et en les familiarisant avec la tradition orale et la recherche de l'historicité des phénomènes qui ont eu lieu dans leur propre communauté.

Dès lors, la préoccupation devrait être d'établir une relation plus étroite entre la recherche et la didactique de l'histoire. Il s'agit alors d'intégrer dans la formation des élèves professeurs l'apprentissage de la collecte des témoignages des personnes d'un certain âge, témoins majeurs des événements majeurs de l'époque contemporaine. Ainsi serait élargi le champ des innovations pédagogiques qui placeraient au centre du processus d'apprentissage la collecte et l'exploitation des témoignages oraux. Si un tel projet pédagogique venait à voir le jour, ce serait l'âge d'or de l'oralité et le prélude à une nouvelle écriture et une autre interprétation de l'histoire sociale, politique et même économique des sociétés sénégalaises.